



Monsieur Laurent PIETRASZEWSKI
Secrétaire d'État en charge des retraites et de la Santé au travail
Ministère de l'emploi, du travail et de l'insertion
Hôtel du Chatelet
127, rue de Grenelle
75700 PARIS

Aurillac, le 2 Mars 2022

**Stéphane
SAUTAREL**

Cher Monsieur le Ministre,

**Sénateur
du Cantal**

*Secrétaire de la
commission
des finances*

*Membre de la
délégation
à la prospective*

**Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

Attentif au niveau des pensions de retraite agricole, j'ai pu suivre avec attention les débats et participé aux décisions visant à rehausser ces niveaux de pensions, considérant les plus de 10000 actifs agricoles présents dans notre territoire rural et de montagne qu'est le Cantal.

Malgré la revalorisation finalisée, bien des avancées restent à traiter dans ce domaine afin que les agriculteurs accèdent à une retraite décente.

A ce titre, je vous demande de porter toute votre attention au sujet particulier des agriculteurs retraités ayant été élus dans leurs communes pendant leur vie professionnelle. Ces derniers ont en effet constaté que leur cotisation au titre de l'IRCANTEC n'a pas fait l'objet d'intégration dans le calcul de la revalorisation de leurs retraites.

La ruralité possède des caractéristiques et des atouts amenant les exploitants et les salariés agricoles à mener de front ces deux engagements. Aussi, il est indispensable que la mobilisation de ces professionnels pour l'intérêt général des communes soit considérée à sa juste hauteur.

Je me permets ainsi de faire remonter ce constat et cette inquiétude pour l'avenir de nos communes rurales et de leurs Maires et vous demande de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de remédier à cette situation.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

*Comptant sur votre diligence.
Bien à vous.*

Stéphane SAUTAREL